



Communiqué de presse

Paris, le 26 mars 2021

EGAlim : sans prix juste, pas d'avenir pour la filière alimentaire

Alors que les négociations commerciales 2021 ont encore été plus dures que celles des années précédentes, les initiatives se multiplient ces derniers jours pour retrouver l'esprit d'EGAlim : le rapport de Serge Papin sur le bilan de la loi EGAlim, le rapport de Thierry Benoit ou encore l'initiative portée par Grégory Besson-Moreau convergent autour de constats partagés.

Mais il faut aller encore plus loin : face à une destruction de valeur et une déflation sur les prix aux effets toujours plus délétères pour la filière, seule une véritable liberté tarifaire permettra de sauver l'esprit d'EGAlim. La bataille du prix juste doit être la priorité numéro un. Les consommateurs, les agriculteurs, les PME et, l'ensemble des entreprises la demandent depuis des années. Place aux actes !

Le constat est aujourd'hui partagé par tous :

- Une souveraineté alimentaire devenue stratégique pour la France et une indispensable revalorisation des revenus de nos agriculteurs.
- Ceux qui produisent l'alimentation des Français, les agriculteurs mais aussi les entreprises de l'alimentation et les coopératives sont aujourd'hui fragilisés par une guerre des prix sans précédent.
- EGAlim n'a pas permis de stopper la guerre des prix et de recréer de la valeur pour les filières agricoles et agroalimentaires : 7 milliards d'euros ont été détruits sur l'ensemble de la filière alimentaire depuis 2012.

Il est aujourd'hui vital de stopper cette course vers le bas qui fragilise de façon irréversible un tissu d'entreprises, composé majoritairement de PME, qui irrigue tout le territoire et utilise 70% des ressources agricoles françaises.

Cette logique des prix toujours plus bas conduit inéluctablement à une destruction de valeur pour toute la filière : l'amont agricole, les entreprises de l'alimentation, la distribution et *in fine* le consommateur.

Seul horizon de sortie : retrouver le prix juste, pierre angulaire des EGAlim. Il est demandé par les agriculteurs, les PME, les citoyens, et même revendiqué par les distributeurs dans leurs communications. Le moment est venu de l'inscrire au cœur de la loi.

Seule une véritable liberté tarifaire, au-delà des propositions sur la pluriannualité des négociations, sur la transparence ou la contractualisation, permettra la réussite d'EGAlim. Sans renforcement du tarif, qui reflète le coût de la matière première agricole mais aussi les coûts de production, les investissements nécessaires aux transitions alimentaires et environnementales, il n'y aura pas de création de valeur.

Il y a urgence, c'est l'avenir de nos filières et de l'ensemble de l'industrie agroalimentaire qui est en jeu.

À propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

www.ania.net

Contact presse : Benjamin Le Sant – 06 79 88 14 34 – blesant@ania.net

À propos de La Coopération Agricole

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

www.lacooperationagricole.coop

Contact presse : Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63 - glehoan@lacoopagri.coop

À propos de la FEEF

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les PME des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la distribution. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'entreprises implantées industriellement en France, à capitalisation patrimoniale ou familiale qui innovent et vitalisent les territoires. Mouvement actif de 1 000 entreprises engagées, la FEEF agit au quotidien pour développer le business des PME et promouvoir leurs spécificités. Plus d'information : www.feef.org / @FEEF_France

Contact Presse : Virginie Feuillebois - vfeuillebois@feef.org – 01 47 42 43 33

À propos de l'Ilec

L'Institut de liaisons des entreprises de consommation regroupe quatre-vingt-dix entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), de notoriété nationale et internationale, alimentaires et non alimentaires. Les entreprises de l'Ilec pèsent près des deux tiers du CA des PGC en grandes et moyennes surfaces, soit 42 Mds d'euros dont la moitié dans les filières agricoles françaises. L'activité du millier d'établissements français des adhérents de l'Ilec, sites de production, de logistique ou tertiaires, représente plus de 500 000 emplois.

www.ilec.asso.fr

Contact Presse – Agence Pressario : Sylvie Vincent – 06 62 76 57 30 – sylvie@pressario.fr